

cm

CLAIX MAG N°154

MAI/ JUIN 2024

DITES-LE AVEC DES FLEURS



www.ville-claix.fr

Retrouvez toutes les annonces sur www.ville-claix.fr

8/05



13/05 > 29/06



15/05



22 > 25/05



22/05



7/06



21/06



26/06



NUMÉROS UTILES

HÔTEL DE VILLE

Place Hector Berlioz

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h / fermé l'après-midi

- **Accueil et Etat Civil**

Tél : 04 76 98 15 36

- **Direction de l'Enfance et de la Jeunesse (DEJ)**

Fermé le mercredi pendant les vacances scolaires

Tél : 04 76 98 00 41

www.ville-claix.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Hector Berlioz

Lundi : 13h30-17h

Mardi : 8h-11h30 / 13h30-18h

Mercredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

Jeudi : 8h30-11h30

Vendredi : 8h30-13h30

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Résidence Personnes Âgées, Centre social, Services

Petite-Enfance, Gériatrie et Logement Social

4 allée du 18 Juin 1940

Tél : 04 76 98 35 42

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

Navette gratuite à destination du marché le vendredi

matin. Réservation au 04 76 99 99 06 - Gratuit

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT (DTAE)

15, chemin de Risset

Tél : 04 76 98 45 92

- **Service urbanisme**

Tél : 04 76 98 00 47

Accueil par téléphone :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h sauf le jeudi

Accueil sur rendez-vous uniquement

LA CASE

13, chemin de Risset

Tél : 04 76 98 45 73

Lundi : 13h30-17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE GEORGES BRASSENS

2, allée du 18 juin 1940

Tél : 04 76 98 49 27

www.mediatheque.ville-claix.fr

LE DÉCLIC

11ter chemin de Risset

Tél : 04 76 98 45 73

Réservations par téléphone ou à culture@ville-claix.fr

LES JOURS DE MARCHÉ

Place Jean Monnet

Mardi et vendredi de 7h à 13h

Place Hector Berlioz

Samedi de 8h à 12h

POLICE MUNICIPALE

7 avenue de la Ridelet

Tél : 04 76 98 53 98

GENDARMERIE NATIONALE

Pont de Claix

Tél : 04 76 98 04 38

LA DÉCHÈTERIE - GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Chemin de Risset

Heures et jours d'ouverture sur

www.bit.ly/DecheterieClaix

Tél : 0 800 500 027



Retrouvez plus en détail les coordonnées des services de la commune sur www.ville-claix.fr

SOMMAIRE

Couverture

- Dites-le avec des fleurs

À l'affiche..... 2

Edito..... 3

Une commune à vivre..... 4 à 5

La mairie en direct 6

Environnement 7

- Bienvenue à la fête de la nature

Dossier..... 8 à 9

- Au fil de l'eau : à la découverte de l'or bleu clairois !

Budget..... 10 à 11

- Préserver le service public
- Lettre aux Clairois

Jeunesse 12

- Investir pour les jeunes clairois

Économie..... 13

- Arti'Claix, la nouvelle association des artisans clairois !
- Audrey Pais, "Pet sitter" clairoise !

Tribune..... 14

Du côté de nos partenaires ... 15

- Ensemble, améliorons le tri !
- Risques majeurs : tous concernés !
- Les partenaires aux côtés de la commune : l'exemple du nouveau local de la police municipale !

4^e de couverture

- Retour en images sur le carnaval et le goûter spectacle des aînés



Bulletin municipal d'information de la commune de Claix

Claix Mag | N°154 - mai / juin 2024
• ISSN 0998-075X

- Hôtel de Ville - Place Hector Berlioz - 38640 Claix
- Directeur de publication et rédacteur en chef : Christophe Revil
- Rédaction, photos et mise en page graphique : Marie-Hélène Prosche / Lucie Germain Brottes Agnès Decool et Benjamin Boukagne
- Illustrations : © Adobe Stock et © Freepik
- Distribution : DSPA
- Impression : Imprimerie du Pont de Claix
- Tirage : 4 400 exemplaires.



▲ Le Maire, Christophe Revil et l'adjointe à l'éducation et à la jeunesse, Sylvie Alphonse, entourés de Damien, Julien et Pierre-Eric de l'équipe Espaces verts, lors de la bourse aux plantes du 27 avril.

UN PEU D'EAU FRAÎCHE... QUE NOUS PRODIGUE LA NATURE !

Du lavoir de Garretière au bassin de Cossey en passant par ceux de Furonnières ou Bouveyre (etc.), ils sont nombreux à parsemer les chemins de la commune, vestiges d'un temps, pas si lointain, où l'eau ne coulait pas au robinet de chaque foyer.

L'eau fait partie intégrante de l'histoire de Claix, commune idéalement bâtie au pied du Vercors, riche en résurgences. L'eau, source de vie, « jaillit des falaises », alimentant sources et ruisseaux qui rafraichissent, les fortes chaleurs arrivant, nos balades et offrent un charme incomparable à nos paysages.

C'est en souvenir de cette riche histoire qu'une nouvelle fontaine a été installée sur la place Hector Berlioz et le bassin de l'ancienne cure remis en eau (à chaque fois avec l'apport de l'association des Eaux Bougault !).

Mais cette présence providentielle de l'eau peut aussi parfois devenir furieusement imprévisible et source de fléaux. Le plus inoffensif des petits cours d'eau peut se muer en une force implacable, provoquant glissement de terrain ou inondation. Connaître le risque, c'est à la fois pouvoir essayer de s'en prémunir, se protéger ou avoir le bon réflexe en cas d'alerte ! C'est le sens du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) que la commune vient de mettre à jour et qui vous sera prochainement distribué. Un guide précieux à lire et à conserver ! A Claix l'histoire d'eau c'est savoir profiter du meilleur et se prémunir du pire ...

Au plaisir d'une future rencontre,

Bien à vous,

Christophe Revil
Maire de Claix
Vice-Président délégué du
Conseil Départemental de
l'Isère



Le fleurissement estival démarre... et s'adapte !

Embellir le cadre de vie tout en préservant la ressource en eau : le fleurissement estival s'adapte cet été ! Dès la mi-mai, les jardiniers du service Espaces verts entameront la plantation de 2 990 plants, dont 120 vivaces et 350 bulbes. Le choix des espèces, leur disposition, seront personnalisés pour s'adapter aux différents sites de la commune. Nos jardiniers joueront sur les contrastes (coloris allant du blanc, au jaune, en passant par le crème), les volumes, la variété et la mise en valeur de chaque espèce ! L'objectif ? Parvenir à un fleurissement qualitatif et chatoyant, tout en diminuant la consommation d'eau d'arrosage.

Le saviez-vous ? A Claix, l'arrosage automatique est en place sur la plupart des massifs que ce soit en micro-aspersion ou bien en goutte-à-goutte. L'irrigation se fait au plus près des plantes : la quantité et le temps d'arrosage sont ainsi régulés au plus juste !



Belles voitures anciennes

Passionnés de véhicules anciens, amateurs, ou collectionneurs ? Le dimanche 2 juin, de 9h à 18h, le Claix Auto'Classique déroulera sa 1^{ère} édition au parc de la Bâtie. Ambiance musicale, buvette, stands, vous attendent toute la journée. La marque TRIUMPH sera mise à l'honneur avec une présentation de plusieurs modèles. Une plaque de rallye sera offerte aux exposants.

Entrée gratuite pour tous.

Contact : Club Véhicules Anciens de Grenoble : 06 09 55 23 80 / club.vag.free.fr

Enquête PAEN : préservons nos zones agricoles et naturelles !

La commune de Claix est engagée dans la démarche de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels (PAEN), portée par le Département de l'Isère, avec l'appui de la Métropole et la Chambre d'agriculture. Cet outil est constitué d'un périmètre de protection de zones agricoles et naturelles, associé à un programme d'actions pour le maintien et la valorisation de l'agriculture, des espaces forestiers et naturels et des paysages.

Une enquête publique se déroulera du mardi 21 mai 2024 au vendredi 21 juin 2024 12h. Vous souhaitez vous informer sur la démarche ?

Une réunion publique est organisée pour les neuf communes de la rive gauche du Drac : rendez-vous le mardi 14 mai 2024 à 20h30, Salle de l'Oriel – à VARCES. Le commissaire-enquêteur tiendra une permanence à Claix le vendredi 21 juin 2024, à la mairie de Claix – place Hector Berlioz de 10h à 12h.



Les Jeux Olympiques, levier de partages intergénérationnels

C'était il y a 56 ans : Grenoble accueillait les JO d'Hiver. Dans leurs mémoires, la flamme ne s'est pas éteinte : fin mars, Denise, Marie-Thérèse, Paulette et Jacqueline, résidentes des Magnolias, sont venues raconter leurs souvenirs aux jeunes collégiens de 6^e B !

Sous la forme d'une interview enregistrée, anecdotes et souvenirs ont afflué non sans émotion. Un véritable voyage dans le temps pour les élèves, qui ont découvert l'histoire de la présence de l'Impératrice d'Iran Farah DIBA à Claix, revécu le passage de la flamme olympique devant le bar de Denise à Pont-de-Claix et évoqué le mari de Jacqueline, qui eut l'honneur de porter la flamme olympique !



© Dominique Fleury



C'était le Festival Belles Musiques !

Du 4 au 7 avril dernier, le Déclic accueillait la troisième édition du festival « Belles Musiques ». Fruit d'un partenariat entre la commune et l'Espace Musical Fernand Veyret et sous l'impulsion de son directeur artistique, Jean-Baptiste Fonlupt, ces 4 jours dédiés à la musique classique sont aujourd'hui le rendez-vous incontournable du printemps clairois.

Cette année, lors des différents concerts et autres ateliers, ce sont près de 1200 spectateurs qui se sont donné rendez-vous du côté du Déclic.

Les 4 soirées événements, toutes complètes, ont accueilli des artistes de grande renommée à l'image d'Anne Queffelec, du Trio Wanderer, de Congyu Wang ou encore des musiciens de l'opéra de Paris.





Le PLAN CANICULE actif au 1^{er} juin !

Au 1^{er} juin, le dispositif canicule sera actif sur la commune. Ce plan est à destination des personnes âgées, ou isolées. Inscrits, vous bénéficierez d'appels téléphoniques systématiques dès le déclenchement du niveau d'alerte 3. Renseignements et inscription auprès du CCAS au 04 76 98 35 42 !

UNE AIDE ADMINISTRATIVE... à domicile !



Transmission de documents à France Travail, déclaration de revenus, demande de droits... Soyez accompagnés gratuitement par une équipe de médiateurs sociaux à domicile ! Ce nouveau service est proposé dans un premier temps jusqu'au 30 juin, dans le cadre du label Ville Amie des Aînés, en partenariat avec le PIMMS (Point d'Information Médiation Multi-Services de Grenoble).

Pour prendre rendez-vous :

grenoble@pimmsmediation.fr ou 04 76 33 06 56.

Plus d'information auprès d'Aurélié POURCHAS :
04 76 98 35 42



MULTI-ACCUEILS collectifs : quelle procédure ?

Vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant ou bébé à naître ? Pour bénéficier d'une place dans l'un des deux multi-accueils collectifs de la commune, prenez rendez-vous au Relais Petite Enfance, auprès de Jocelyne ORCEL : guichetpetiteenfance@ville-claix.fr ou au 04 76 98 35 42.

Votre dossier complété, téléchargeable sur le site internet ville-claix.fr, doit être impérativement déposé au CCAS après avoir rencontré la responsable du guichet Petite Enfance, avant le 28 février 2025 pour la rentrée de septembre 2025.



Permanences du Relais Petite Enfance :
sur RDV lundi de 16h à 18h30, jeudi de 8h à 12h, vendredi de 12h30 à 15h.

www.ville-claix.fr/6896-petite-enfance.htm



DE NOUVEAUX LOCAUX pour la police municipale !

Depuis le 19 mars, la police municipale vous accueille dans ses nouveaux locaux (accessibles PMR), toujours situés à Pont Rouge (à côté du gymnase Pompidou, 7 avenue de la Ridelet). Le numéro de téléphone reste identique : 04 76 98 53 98.



AGENDA : Inscriptions au centre de loisirs

Pour inscrire vos enfants cet été au centre de loisirs, rendez-vous sur le portail famille !

Inscriptions pour le mois de juillet : du mercredi 29 mai, dès 12h30, au mercredi 12 juin, jusqu'à 12h.

Inscriptions pour le mois d'août : du mercredi 12 juin, dès 12h30, au mercredi 26 juin, jusqu'à 12h.

BIENVENUE À LA FÊTE DE LA NATURE

Préserver la nature, c'est d'abord apprendre à la connaître ! Fin mai, la commune s'engagera dans de nouvelles actions de sensibilisation, via l'organisation de la Fête de la Nature ; nos trois écoles publiques clairoises ne seront pas en reste et participeront elles-aussi à des initiatives positives !

22-25 mai : la Fête de la Nature revient à Claix !

Du mercredi 22 mai (Journée internationale de la biodiversité), au samedi 25 mai, la commune accueillera la 18^e édition de la Fête de la Nature ! Un programme varié et riche vous attend sur quatre jours.

AU PROGRAMME : après-midi nature en ville au Parc de la Bâtie le mercredi 22, balade commentée à la réserve naturelle des Isles du Drac, le vendredi 24 mai au soir, découverte de la forêt communale de Claix le samedi 25... Un village nature s'installera également sur le marché du Bourg, place Hector Berlioz, le matin, en présence des agriculteurs et exploitants clairois, de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), du Tichodrome et de nombreux autres participants !



◀ **Tout le programme en détail ici !**



Le Défi des écoles
à énergie positive

Année scolaire 2023-2024

Pour les CM1 et CM2



L'école de Malhivert, engagée dans le Défi des écoles à énergie positive

Cette année, en partenariat avec l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat), 2 classes de CM1 et CM2 de l'école de Malhivert participent au Défi des écoles à énergie positive, organisé par la Métropole. Les élèves apprennent ainsi à réduire les consommations d'énergie de l'école et à adopter les éco-gestes.

Le Défi + : pour aller plus loin, la commune associe également les agents d'entretien, de restauration et des animateurs du périscolaire, à cet objectif de diminution des consommations énergétiques. Une belle synergie plus que positive !



Le saviez-vous ?

Les 3 écoles publiques de la commune sont classées au niveau 1

du label « École en Démarche globale de Développement Durable ». Ce label valorise leur engagement dans une démarche de développement durable, autant du point de vue pédagogique, que technique (aménagement des écoles, des cours de récréation...).

Risque d'incendie à proximité des espaces naturels : tous vigilants !



En forêt, 9 feux sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Aux abords des forêts : n'allumez ni feu, ni barbecue.
- Ne fumez pas en forêt et jetez vos mégots dans un cendrier.
- Réalisez vos travaux d'extérieur loin de la pelouse et entretenez votre jardin tout au long de l'année.

EN CAS D'INCENDIE, ALERTEZ LE 18, LE 112 OU LE 114 (POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES) !





Au fil de l'eau :

À LA DÉCOUVERTE DE L'OR BLEU CLAIKOIS !

Au pied du Vercors, Claix profite de nombreuses sources résurgentes, en témoignent les bassins et fontaines qui ponctuent nos promenades, d'un hameau à l'autre... mais aussi les sources privées, qui desservent encore de nombreux adhérents de syndicats de propriétaires.

L'eau est une vraie richesse, mais aussi une source de risques potentiels !



Un peu d'histoire...

Claix compte quatre sources privées. Pour comprendre cette particularité locale, il nous faut remonter au XIX^e siècle. A cette époque, les habitants ne sont pas raccordés à l'eau courante et se déplacent donc aux fontaines publiques pour

s'approvisionner. Certains décident alors de mettre en réseaux les sources privées. Quatre fonctionnent encore aujourd'hui : les Eaux Burdet, les Eaux Bougault, les Eaux Royer et les Eaux de Furonières. Ils ont leur propres captages et canalisations.

Au fil de l'eau... et des sources

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette eau naturelle, non-traitée (et non-surveillée) alimente des bassins publics et permet à certains habitants d'arroser leur jardin... en échange d'un droit d'eau attaché à leur propriété (si elle est située à proximité d'un réseau) ainsi que d'une redevance annuelle au syndicat concerné !

DE MALHIVERT À PONT ROUGE : LES EAUX BURDET

On doit la création de ce réseau à la famille Burdet, propriétaire du château de la Balme à partir de 1850. Il s'agissait de ramener au Bourg, à

la Balme et à Pont Rouge les eaux dont se servaient les agriculteurs des hauteurs de Malhivert. Elles fournissent aujourd'hui une partie de l'eau potable distribuée désormais par la Métropole !



8 km
de réseau

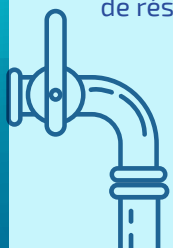


90 personnes
raccordées dont la Métropole



500 litres/minute de débit

dont 200L/min d'eau distribués à la Métro qui dessert ensuite le quartier de Cossey (après traitement)





ALIMENTER LE BOURG : LES EAUX BOUGAULT

Prenant leur source dans un champ du quartier Fantin, elles alimentent plusieurs fontaines publiques du Bourg. Le Baron Bougault, propriétaire, fut à l'initiative de la création de ce réseau d'eau et de celle d'un syndicat. Depuis, la répartition des Eaux se fait via une citerne de division se trouvant... juste en-dessous du tabac du Bourg !



3 km
de réseau
(environ)



16
sociétaires

LES EAUX DE FURONNIÈRES... ET LEUR ILLUSTRE BASSIN !

Riverains, ou promeneurs, vous avez sûrement déjà aperçu le magnifique bassin en pierre jouxtant le four à pain. Déjà mentionnée en 1655 dans le parcellaire, cette fontaine publique est alimentée par les Eaux de Furonnières : le rafraîchissement est ouvert à tous !



LES EAUX ROYER

Elles alimentent plusieurs fontaines publiques dont celle se situant place des Alpes. Le réseau des Eaux Royer sera particulièrement mis en valeur au travers des différents aménagements à venir au Parc de la Ronzy (bassin, fontaine).



Aménager et mettre en valeur le parcours de l'eau

Le territoire clairois est jalonné par des dizaines de bassins : jadis, tous avaient une grande importance dans la vie quotidienne des habitants. Si les fontaines et autres sources servaient souvent aux usages particulier ou à abreuver le bétail, les ruisseaux et autres cours d'eau, eux, permettaient le développement d'activités économiques : moulins, scierie, abattoirs, etc.

Certaines de ces fontaines sont directement reliées aux sources privées : la fontaine à l'angle de l'avenue Bougault et celles situées place Hector Berlioz sont par exemple des résurgences des Eaux Bougault !

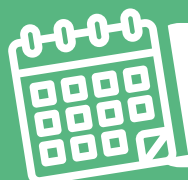
Depuis plusieurs années, la commune investit pour entretenir fontaines et bassins et maintenir leur mise en eau, qui profite à tous. Le bassin de la cure (au Bourg) a par exemple été remis en état il y a quelques mois, ou encore le bassin de la Croix Blanche raccordé récemment aux Eaux Burdet.



DES TORRENTS PARFOIS IMPÉTUEUX !

D'allure inoffensive, les petits rus de montagne peuvent se réveiller. Cinq torrents parcourent la commune (la Pissarde, le Rif Talon, le Malhivert, le Bessat et Allières) et l'expose ainsi au risque d'inondation.

Ainsi, le torrent du Rif Talon qui traverse le hameau de Malhivert et le Bourg peut parfois être en crue. En juillet 2006, il a provoqué une importante coulée de boue rue de Jammetière. C'est également une coulée de boue qui est à la source du drame qui a emporté une maison sur la route de Jayères en 2017.



AGENDA :

Venez découvrir l'exposition consacrée aux bassins clairois, organisée par l'association Claix Patrimoine et Histoire, lors de l'évènement Ville Amie des Aînés du **24 MAI PROCHAIN !**
Horaires : 8h30 - 10h et 14h - 15h30 à la Grange aux Dames.



BUDGET 2024 : PRESERVER LE SERVICE PUBLIC

Le budget 2024 a été officiellement adopté lors du conseil municipal du 14 mars.
Dans un contexte incertain, la commune fait le choix de préserver ses services aux Clairois, tout en maintenant un bon niveau d'investissement pour l'avenir.

COMMENT SE RÉPARTIT LE BUDGET COMMUNAL ?

D'un montant de 16,5 millions d'euros pour l'année 2024, il se répartit en deux grands blocs : 11,6 millions en fonctionnement et 4,9 millions en investissement.



Le budget de fonctionnement traduit, en chiffres, les frais de fonctionnement de tous les services à la population. Concrètement ? Les dépenses de fluides des trois écoles communales, des gymnases, du CCAS, du Déclif, de la Médiathèque, ou encore de la Résidence Magnolias... tout comme l'entretien de tous les bâtiments communaux, les contrats de maintenance, de nettoyage, les logiciels informatiques, etc. Ces dépenses représentent la moitié des dépenses réelles de fonctionnement.



51,97%

Le coût de la masse salariale constitue l'autre moitié du budget de fonctionnement. Un bon point puisqu'en moyenne, pour les communes de même taille, la masse salariale représente 57.55% des dépenses réelles de fonctionnement. Malgré le poids financier que font peser les récentes décisions gouvernementales, ce taux reste maîtrisé à Claix pour 2024 (51,97%) !

QUELS INVESTISSEMENTS POUR 2024 ?



Inscrits au budget, les 4,9 millions d'investissements seront financés à 84% sur les fonds propres de la commune. Cette bonne gestion financière permettra, par exemple, d'investir pour l'amélioration des espaces publics et de l'environnement (1 067K), ou de valoriser le patrimoine existant (1 060K).

Ex : Le coût prévisionnel du réaménagement de l'école Jules Ferry est estimé à 1,2M HT sur 2 ans !

A LA LOUPE : DÉCRYPTER LE MONTANT DE SA TAXE FONCIÈRE

En 2021, avec la suppression de la taxe d'habitation, les communes ont récupéré le taux de la taxe foncière bâti du Département.

Exemple : en 2021, la commune avait diminué d'un demi-point le taux communal, qui était donc de 33,89%. Mais le transfert à la commune du taux sur le bâti du Département (de 15,90%) donnait donc un nouveau taux global à 49,79% !

Sur la taxe foncière, s'ajoutent enfin d'autres taxes ne dépendant pas des décisions communales: l'intercommunalité, la taxe spéciale d'équipement, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la taxe GEMAPI.

0,86 PT

Evolution du taux communal de la taxe foncière : depuis 2020, pour préserver le pouvoir d'achat des foyers, la commune a diminué de 2 points son taux d'impôt sur le bâti (-1 point en 2020, -0,5 point en 2021, -0,5 point en 2022).

Au total donc et malgré la hausse votée en 2024, **LE TAUX COMMUNAL N'AURA AUGMENTÉ EN 4 ANS... QUE DE 0,86 PT.**

A l'attention des Clairoises et des Clairois

OBJET: EVOLUTION DE LA TAXE FONCIÈRE

Madame, Monsieur,

Cher Clairois, Chère Clairoise,

A l'heure d'équilibrer le budget de notre commune, un choix difficile était à faire.

En fonctionnement, voici qu'en 2024 et comme pour bon nombre de collectivités de France, les dépenses augmenteront plus vite que les recettes. En cause ? Des facteurs sur lesquels nous n'avons aucune prise : des décisions gouvernementales sur la masse salariale et une inflation peinant encore à revenir à un niveau soutenable. Une décision, juste et équitable, devait être prise.

Ainsi nous avons choisi avec conviction de sauvegarder les services rendus à la population : la gratuité de la Médiathèque, les plages horaires de l'Agence Postale Communale, l'accompagnement périscolaire et la cantine dans les écoles, les transports en commun de la pause méridienne, le soutien à la parentalité, à nos aidants, à nos aînés, aux foyers en difficulté, etc.

Nous avons choisi de poursuivre le dynamisme de notre politique culturelle (en particulier la médiation à destination des enfants), de maintenir la navette pour les personnes âgées, de ne pas réduire la mise à disposition gratuite des salles municipales pour les associations, etc.

Ainsi, après 3 années de baisse d'impôts (pour être précis de la part communale de la taxe foncière), nous avons été contraints de revoir légèrement ce taux. Une décision qui n'a pas été prise de gaîté de cœur !

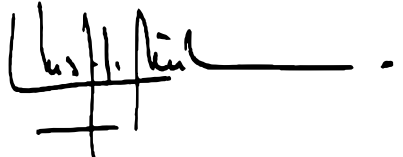
L'augmentation de 3 points, votée en Conseil Municipal, demeure raisonnable et nous permettra de dégager 400.000 euros, essentiels à l'équilibre de notre budget de fonctionnement et de nos comptes.

Chère Clairoise, cher Clairois, l'impôt n'est pas un gros mot quand il rime avec solidarité et services rendus aux habitants. Même imparfait, ce système de redistribution demeure le moins injuste. Il est cet effort collectif ultime qui préserve les fondements de notre communauté clairoise.

Avoir recours à l'impôt à bon escient, c'est aussi être responsable : cette décision nous permettra d'entretenir notre patrimoine bâti, de nous adapter aux enjeux actuels, de financer les projets de demain.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous savons pouvoir compter sur vous et votre compréhension !

Le Maire, Christophe Revil

Bien à vous,


INVESTIR POUR LES JEUNES CLAIKOIS

Elargissement des séjours estivaux proposés aux familles, aide à la prise d'autonomie via l'organisation des vacances à l'Oxy'Jeunes, démarrage d'un chantier structurant pour l'école Jules Ferry dès le mois de juillet : la commune investit avec et pour les jeunes !

Nouveauté

Un séjour d'été pour les CM1/CM2 !

La proposition du service Education Jeunesse de la commune s'élargit ! Les enfants de CM1 et CM2 auront désormais la possibilité de participer à des séjours d'été, spécialement conçus pour eux : du 8 au 12 juillet aux chalets St Hugues (séjour multi-sport) et du 26 au 30 août (séjour cirque), à la Ruche à Giter.

Les jeunes Clairois de 6^e et 5^e auront l'occasion de partir, quant à eux, pour un séjour Nature en juillet (15-19 juillet) et un séjour équitation en août (19-23 août) !

DÉBUT DES INSCRIPTIONS : MERCREDI 22 MAI !

CONTACT : SERVICE ENFANCE EDUCATION / 04 76 98 00 41



▲ Photo de Lenny, Idris (animateur à Oxy'Jeunes) et Eda

Grandir, avec l'Oxy'Jeunes

Le succès est toujours au rendez-vous du côté de l'Oxy'Jeunes, véritable tremplin aux côtés des familles. En autonomie, nos jeunes Clairois organisent actuellement leur prochain séjour d'été : direction La Garde, près de Toulon, du 19 au 23 juillet prochain !

Du choix de la destination, en passant par la gestion du budget, les réservations des activités et d'un logement agréé : un vrai montage de projet de A à Z, mais aussi une belle expérience du travail en équipe, de la prise de responsabilités et de décisions.

TÉMOIGNAGE D'EDA ET DE LENNY : « C'est cool d'être autonome et d'avoir le choix de la destination et des activités. On choisit ce qu'il nous plaît, en fonction du budget imposé. On est vraiment fiers d'organiser ce voyage ! »

Plan Ecole : 1,2M d'euros pour l'école Jules Ferry

Elle a vu le jour dans les années 1950, a vu passer des générations de Clairoises et de Clairois. Pour l'adapter aux normes et aux enjeux actuels, la commune lancera dans quelques semaines un projet de travaux structurants, répondant à trois objectifs :

- ▶ Mise en accessibilité PMR : remise à niveau de l'ensemble des locaux du rez-de-chaussée, rehaussement d'une partie de la cour pour l'accès PMR à tous les locaux.
- ▶ Amélioration de la sécurité : traitement coupe-feu des cloisons des classes, changement des portes non-conformes.
- ▶ Meilleur confort d'usage : création d'une entrée unique de l'établissement, d'une extension pour l'entrée du personnel, avec ascenseur et salle de réunion.

Le chantier se déroulera en 4 phases. Il s'étendra de l'été 2024 au deuxième semestre 2025. Les travaux seront réalisés sans délocalisation des classes. Le coût prévisionnel est estimé à 1,2M€ HT.





▲ En image : Quatre des membres de l'association arti'Claix : Joël Fournier, Marion Gay, Véronique Ramazio et Frédérique Roche

ARTI'CLAIX

la nouvelle association des artisans clairois !

Stéphane, Marion, Joël, Solveig, Béatrice, Frédérique, Ingrid, Agnès, Véronique, Karine... Ils se connaissaient pour la plupart déjà, mais c'est sur le Marché du Bourg, relancé par la commune en juin 2023, qu'ils se sont retrouvés. A tour de rôle, ils viennent compléter la présence hebdomadaire des exposants alimentaires. Se regrouper en association ? « En réalité, c'est plutôt le Maire qui nous a suggéré l'idée, un samedi matin sur le mar-

ché ! A plusieurs on est plus forts, pour pérenniser notre présence, mutualiser certains investissements. Tous les samedis, des habitants nous découvrent place Hector Berlioz et sont même surpris de savoir que nous sommes Claixois ! ». Aujourd'hui, l'association démarre et compte une dizaine d'adhérents. Leurs objectifs ? Promouvoir les artisans créateurs clairois, faire découvrir leurs activités et animer le marché du Bourg. Frédérique Roche

complète : « Nous réfléchissons à proposer également des ateliers de pratique. Nous sommes plusieurs déjà à le proposer, mais cette association fédère. ». Arti'Claix vous attend tous les samedis matin sur le marché du Bourg, place Hector Berlioz, de 8h à 12h30.

Marion GAY :
07 70 44 11 96



LE MARCHÉ DU BOURG FÊTERA SES 1 AN !

A venir : une matinée riche en animation (musique, tombola des commerçants, jeux...)

AUDREY PAÏS

« Pet Sitter » clairoise !

Claixoise du Bourg, Audrey Païs fut pendant dix ans infirmière. « Hélas, je ne me retrouvais plus dans les valeurs de mon métier. Ma réorientation dans la santé au travail n'était pas faite pour moi. Une amie m'a fait alors remarquer que je m'occupais beaucoup des animaux des autres. C'était parti ! ». Validation de l'ACACED en 2022, formation d'éducatrice canine, à la création d'entreprise : il y a un mois, Audrey démarrait officiellement son activité de Pet Sitter ! « Je ne garde pas les animaux chez moi : j'in-

terviens au domicile pendant vos absences courtes ou longues, pour assurer les promenades, une présence en venant visiter vos animaux et préparer votre maison pour votre retour. Administrer leurs traitements médicaux est également dans mes cordes ! ». Chats, chiens (même de catégorie) et Nouveaux Animaux de Compagnie (lapins, poules, furets, etc) : à l'exception des reptiles, Audrey intervient de jour comme de nuit, en WE et en période de vacances. « Je prends l'animal dans sa globalité, le tout dans un cadre



déclaré : cela sécurise les deux parties et nos fidèles amis à 2 ou 4 pattes ! »

De Bons Poils :
06 85 86 19 28
contact.debonspoils@gmail.com

ILS SE SONT INSTALLÉS :

Edouard QUARELLO, « EDQO IT »

Assistance et dépannage informatique à domicile ou à distance, autres activités informatiques à destination des TPE, PME, professionnels et particuliers.

Tel : 06 95 92 95 90
edqoit@outlook.fr

Célia JANUEL

Cours de natation à domicile.

Tel : 06 75 99 18 77
ceyann@hotmail.fr

GROUPE MAJORITAIRE : Aux côtés des Clairois

Le débat politique n'autorise pas tous les excès

A deux reprises (en première instance puis en appel), l'association « Vivre ensemble à Claix » (AVEC) qui « porte » les élus de l'opposition « Claix avec Vous », a été condamnée pour diffamation par le tribunal pénal de Grenoble.

Cette association a été reconnue coupable après avoir proféré des propos mensongers laissant entendre de manière malveillante, que la mairie aurait attribué un local et subventionné la rénovation de celui-ci, au profit d'une élue de la majorité. Pour éviter toute ambiguïté il faut donc répéter ici que jamais la commune n'a interféré dans ce qui est une transaction purement privée entre un propriétaire-vendeur (l'association diocésaine de Grenoble) et un acquéreur qui a aménagé un local d'activité sans percevoir un seul centime de la part de la mairie.

Nous le répétons avec fermeté : **les élus de la majorité sont au service de l'intérêt public et en aucun cas, ne se permettraient d'abuser de leur mandat à des fins personnelles !**

Colporter des rumeurs, salir avec des sous-entendus, instiller doute et suspicion, ne contribue pas à grandir le débat et ne peut pas être érigé en stratégie politique ; en tous cas ce

n'est pas notre conception de la vie démocratique et c'est ce que la justice vient de rappeler solennellement à la présidente de l'association AVEC qui soutient le groupe d'opposition, une première fois en décembre 2023 puis une seconde fois en mars 2024.

Dans un contexte où ne cessent de croître la défiance et l'agressivité à l'égard des élus, où nombre de nos concitoyens boudent les urnes, **il est de la responsabilité de tous de défendre les valeurs d'échanges sereins.** Le débat politique n'autorise pas tous les excès. Si les avis contradictoires sont parfaitement légitimes, ils doivent s'exprimer avec respect et honnêteté, basés sur des échanges de points de vues construits et sur des propositions d'alternatives argumentées.

L'équipe Aux Côtés des Clairois

Contact : auxcotesdesclairois@gmail.com

GROUPE MINORITAIRE : Claix avec vous

Un budget sans saveur

Comme chaque année, la présentation du budget primitif s'apparente à une grande nébuleuse constituée de 70 pages de tableaux financiers. Difficile d'avoir une idée précise des engagements de la majorité. Le budget de fonctionnement intègre l'augmentation de la masse salariale (point d'indice) et le maintien des services publics existants. Le budget d'investissement s'élève à 2,4 M€ dont 600k€ pour une première phase de travaux accessibilité/sécurité à l'Ecole Claix Centre.

Dans une liste à La Prévert, on lit que les autres 1,8 M€ serviront à l'acquisition et l'aménagement du Parc de La Ronzy, l'acquisition de la salle des fêtes de Pont Rouge, un aménagement sur la rue Fantin Latour, l'éclairage en LED du terrain de foot synthétique, des travaux de rénovation de chauffage mais pour quoi et où ?

Nous avons demandé à avoir la ventilation financière exacte de ces projets sans succès à ce jour. Comment faire pour être constructif dans l'échange sans disposer des informations permettant pertinence et sens critique aiguisés ?

Encore une fois, ce budget ouvre trop peu de perspectives d'évolution de notre environnement quotidien. Il ne tient pas compte (mais est-ce caché ?) des enjeux que sont le réaménagement de l'îlot Grange aux Dames (ex-école Saint Pierre), la restructuration du centre bourg, la sécurisation de la circulation, l'amélioration des conditions de déplacements (piétons, cycles) et une réelle prise en compte de la transition écologique.

Nous souhaitons pour Claix, une présentation sincère et transparente des choix des élus de la majorité et un débat sur les investissements prioritaires.

Cela passe notamment par la création d'une commission Finances que notre groupe réclame depuis si longtemps pour que nous puis-

Suite à une scission du groupe n'appartenant pas à la majorité municipale, actée lors du conseil municipal de décembre 2021, l'espace dédié à la tribune des membres de la minorité a été scindé, pour permettre l'expression libre des deux groupes d'opposition, à hauteur d'une répartition équitable entre ces deux groupes.

sions apporter une pluralité et une compétence sur des idées et des projets fédérateurs pour une commune où il fera bon Vivre Ensemble.

Groupe de citoyens de gauche, centre et écologie

M. BRUN-PICARD, I. COMTE-DELPLACE, I. MOFFELEIN, R. OLIVIERI

Contact : opposition2claix@free.fr

GROUPE MINORITAIRE : Groupe Citoyen Progressiste

Budget 2024, un équilibre fragile

En 2022 les finances ont dégagé un excédent qui a permis une petite baisse de la fiscalité.

En 2023, il y a eu un faible excédent qui ne laisse pas de marge de manœuvre pour 2024, de par la hausse des charges (salaires et fluides).

L'endettement de la commune a augmenté ces deux dernières années et devrait encore progresser en 2024 (nouvel emprunt prévu). Le poids de la dette s'alourdit encore avant de baisser en 2026, 2027 et 2028 (extinction de trois emprunts).

La ligne de crête se rétrécit. L'équilibre, entre hausse des impôts (10% en 2024) et réduction des coûts, est dur à tenir.

Quid de 2025 ? Année compliquée où il sera difficile d'augmenter la dette et les impôts sans toucher aux services à la population.

Luc MARTIGNAGO

Groupe Citoyen Progressiste

Contact : je.m.engage.pour.claix@gmail.com

MÉTROPOLE

ENSEMBLE, AMÉLIORONS LE TRI !



Près de quatre déchets sur dix déposés dans la poubelle de tri (verte à couvercle jaune) n'ont rien à y faire. Pas si grave ? Au contraire ! Les erreurs de tri salissent les déchets recyclables, causent de nombreuses pannes des camions de collecte et au centre de tri (tapis déchirés, départs de feu, etc..) mais surtout blessent les éboueurs et le personnel du centre de tri.

Depuis le 15 avril 2024, toutes les poubelles de tri contenant des erreurs ne seront plus collectées et seront signalées par un autocollant. Les immeubles et professionnels collectés par le service public sont également concernés. En clair ?

La poubelle doit être présentée conforme (donc sans erreur de tri) à la collecte suivante pour être collectée.

Exemples d'erreurs à éviter : des sacs poubelle fermés, des contenants en verre, des déchets sanitaires (masques, couches, litières, etc.), électriques et électroniques (électroménager, batteries, câbles, etc.), de travaux et de bricolage (roues, pots de peintures, etc.), ou du textile (vêtements, sacs, chaussures, coussins, etc.).

+ d'infos sur le site
grenoblealpesmetropole.fr, ou en contactant le 0800 500 027 (gratuit).



RISQUES MAJEURS : TOUS CONCERNÉS !



CONNAISSEZ-VOUS LE DICRIM ?

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs consigne l'ensemble des informations devant être connues de tous les habitants d'un territoire. Sa publication et sa mise à jour, sont une obligation dès lors qu'une commune est exposée à au moins un risque majeur. Actualisé et revu par la collectivité, le DICRIM sera distribué dans vos boîtes aux lettres prochainement.

Risques naturels, technologiques, sanitaires, menace terroriste... le DICRIM est un outil de communication fondamental et un document précieux à conserver !

Pédagogique, ludique, la nouvelle édition 2024-2029 a reçu le soutien de l'Etat, via le Fonds Barnier, à hauteur de 80% !



LES PARTENAIRES AUX CÔTÉS DE LA COMMUNE : l'exemple du nouveau local de la police municipale !

72.5% : c'est le taux de subventionnement reçu des collectivités partenaires, pour le nouveau local de la police municipale. La Région Auvergne Rhône-Alpes (50%) et le Conseil Départemental de l'Isère (22,5%) ont ainsi contribué à hauteur de 41 835 euros. **Un soutien précieux !**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

RETOUR EN IMAGES SUR LE CARNAVAL ET LE GOÛTER SPECTACLE DES AÎNÉS

